

6 étapes vers la nouvelle assurance de base

1. Comparer les modèles et les primes

Comparez les différents modèles d'assurance de base, les primes et les franchises afin de trouver l'assurance-maladie qui correspond le mieux à vos besoins.

2. Contacter une caisse-maladie

Vous souhaitez en savoir plus sur les prestations, les possibilités d'économies et le changement d'assurance? Renseignez-vous auprès de la caisse-maladie de votre choix – par téléphone, en ligne ou directement sur place.

3. Souscrire une assurance

Une fois que vous avez décidé de changer d'assurance, l'idéal est de souscrire la nouvelle **avant début novembre!** Chez Atupri, cela fonctionne très simplement en ligne, via le calculateur de primes. Veillez à fournir tous les documents et informations nécessaires. Étant donné qu'en Suisse, la loi exige que tout le monde ait une assurance de base, la caisse-maladie est tenue de vous admettre.

4. Résilier l'assurance actuelle

Envoyez la lettre de résiliation à votre ancienne caisse-maladie. Attention: la résiliation doit **parvenir à la caisse-maladie au plus tard le dernier jour ouvrable précédant le 30 novembre!** Faites-vous confirmer la résiliation par écrit.

5. Payer les anciennes factures

Réglez tous les décomptes de primes et de prestations de votre assurance de base actuelle. C'est le seul moyen pour que le changement se déroule sans accroc.

6. Payer une nouvelle prime

Réglez votre première prime à votre nouvelle caisse-maladie **avant le 31 décembre** au plus tard!

